

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19176 - 74ÈME ANNÉE

## Un mois après une visite de la ministre des Outre-mer, déclenchement d'une crise qui surprend

### Pourquoi avoir été surpris que les Réunionnais veuillent tourner la page ?

Le déclenchement de la crise a surpris le gouvernement alors qu'un mois auparavant, Annick Girardin avait passé 4 jours à La Réunion. Seul le PCR a fait part à la ministre de la situation alarmante au travers d'une note remise officiellement à un de ses conseillers. Comment expliquer que le pouvoir ait été pris au dépourvu par l'ampleur du mouvement de protestation ? D'où vient cette défaillance dans l'information de la ministre ?

Annick Girardin était à La Réunion pendant 4 jours au mois d'octobre. C'était précisément un mois avant le début du mouvement déclenché par les gilets jaunes. Au cours de ce séjour, un seul parti politique, le PCR, a demandé à la rencontrer. Par l'intermédiaire d'un des conseillers de la ministre, le PCR a remis le 27 octobre à Annick Girardin une note faisant état d'une situation alarmante portant les germes d'une explosion sociale imminente, en voici des extraits :

#### Le PCR a donné les informations

« Tous les voyants sont au rouge et la tendance n'est pas au fléchissement. Il est toujours possible d'apporter quelques

améliorations ici et là. Mais, selon nous, la solution doit être globale pour un traitement à long terme, durable et sécurisé pour plusieurs générations. (...) Il appartient aux Réunionnais et Réunionnaises de débattre des conditions de sortie de cette crise qui dure et s'aggrave, dont souffre particulièrement 43 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté ainsi que 29 % de chômeurs. Aux Réunionnais et Réunionnaises d'élaborer un plan qui n'occulte aucun aspect. Aux Réunionnais et Réunionnaises de définir les conditions tant matérielles que règlementaires pour réaliser ce plan. Aux Réunionnaises et Réunionnais d'assumer leur responsabilité. Ce serait irresponsable de leur part de tout envoyer sur le gouvernement en attendant que ce dernier décide à leur place (...) Pour le Parti Communiste Réunionnais, le gouvernement doit entendre le besoin de responsabilité que réclament de plus en plus de Réunionnais et Réunionnaises, face à la dégradation de la situation économique, sociale et environnementale ».

Le 30 octobre, le PCR a tenu une conférence de presse revenant sur cette visite. « Nous allons droit dans le mur sans casque », avait alors déclaré Yvan Dejean, « nous avons mis tous ces sujets et d'autres sur la table » qui

résumait en substance la conclusion de la note : « rien n'est réglé sur le fond, les solutions ne peuvent en aucun cas venir de Paris ».

#### Tout paraissait normal le mois dernier

Au travers de cette note, Annick Girardin avait donc en main les éléments lui indiquant que les Réunionnais ont la volonté de tourner la page d'un système qui a conduit à l'état de crise actuelle. Or, le déclenchement de cette crise a bien semblé prendre au dépourvu le gouvernement, car rien dans le déroulement de la précédente visite d'Annick Girardin n'a montré que le pouvoir s'attendait à ce qu'un mois plus tard, La Réunion soit dans cette situation. Tout paraissait normal. Comment expliquer que la ministre n'ait pas été suffisamment informée ?

**M.M.**

## Une invitée surprise à un échange avec la presse Qui manipule qui ?

# Qui a mis «Martine des gilets jaunes» devant Annick Girardin à l'aéroport ?

Hier soir, les médias ont été destinataires d'une note aux rédactions devant rester strictement confidentielle, et annonçant qu'Annick Girardin voulait échanger avec la presse dans le hall de départ de l'aéroport. Hors, la ministre s'est trouvée face à «Martine», membre d'un «collectif des gilets jaunes» en présence des médias. D'où vient la fuite ? Qui manipule qui ?

Hier, une conférence de presse était prévue avec Annick Girardin en fin d'après-midi. La communication s'est transformée en un discours à la préfecture. Pour permettre mal-

gré tout aux médias d'avoir un temps pour interroger la ministre après sa série de trois annonces, un échange avec la presse était prévu ce matin dans le hall départ de l'aéroport Roland-Garros. Hier soir, les rédactions ont été destinataires d'une note invitant à ce rendez-vous avec la mention expresse : «ne pas diffuser». Cela voulait donc dire que seuls les services de la préfecture et les rédactions des médias étaient au courant de ce rendez-vous.

Or ce matin, les médias n'étaient pas seuls avec la ministre. Une certaine «Martine», représentant un

«collectif de gilets jaunes» était sur le chemin d'Annick Girardin à l'endroit où devait avoir lieu l'échange avec la presse.

Ceci a donc permis une nouvelle fois à un «collectif de gilets jaunes» d'avoir une tribune pour être mis en valeur. En effet, l'échange avec la presse a été précédé d'un dialogue devant les micros et les caméras entre «Martine» et la ministre. Une fuite a donc été manifestement organisée. D'où vient-elle ? Qui manipule qui ?

M.M.

## Annick Girardin à des gilets jaunes : « Vous vous êtes peut être faits manipuler, moi ça m'est arrivé aussi »

La ministre des Outre-mer a reçu hier une délégation de gilets jaunes qui souhaitait qu'elle reste à La Réunion jusqu'à dimanche pour entendre leurs propositions. Annick Girardin a proposé une visio-conférence demain 2 décembre avec cette délégation, proposition acceptée. Néanmoins, des membres de cette délégation ont semblé être mal à l'aise à la suite de certains propos de la ministre.

Hier après-midi, une délégation de gilets jaunes présentée comme « venant du barrage de la Cocoteraie » a été reçue brièvement par Annick Girardin dans la cour de la préfecture. Annoncée en début d'après-midi pour 17 heures, l'échange a finalement commencé bien plus d'une heure plus tard en raison du retard de la délégation.

La délégation a déploré que la ministre n'ait pas honoré l'invitation de la veille à se rendre sur le bar-

rage de la Cocoteraie. Annick Girardin s'est dite « désolée », indiquant quelle ne disposait pas « des bonnes informations » lui permettant d'ajouter ce rendez-vous à son programme.

Ces gilets jaunes voulaient présenter à la ministre leur démarche. Ils organisaient un vote sur des propositions qui devaient se terminer hier soir. Ils comptaient présenter le résultat de ce vote à la ministre dimanche 2 décembre.

Annick Girardin a alors annoncé son départ le lendemain samedi, en raison d'un agenda l'obligeant à être à Paris dès lundi matin. Elle a alors proposé la tenue ce 2 décembre d'une visio-conférence avec les membres de la délégation. Ces derniers ont alors exprimé la volonté que des moyens techniques puissent être mis à disposition afin que cette visio-conférence puisse être suivie largement à La Réunion.

Au cours de cet entretien, Annick Girardin a reconnu certains membres de la délégation. « J'ai déjà engagé le dialogue avec certains d'entre vous », a-t-elle relevé en substance. Le chef de la délégation a alors tourné la tête, ce qui fait que d'autres gilets jaunes l'ont baissée. Interpellée une nouvelle fois sur le rendez-vous manqué de jeudi à la Cocoteraie, Annick Girardin a répondu ceci : « je ne vais pas entrer dans les détails (...) dans ce mouvement, il y aussi des gens qui essaient de manipuler. Vous vous êtes, de temps en temps, peut être fait manipuler, et moi ça m'est arrivé aussi ». C'est alors que le chef de la délégation a coupé court à l'entretien en clamant un tonitruant « Madame la ministre, merci, on se retrouvera dimanche ». La délégation s'est alors dirigée vers la sortie.

M.M.

## Intervention finale de la ministre hier à la préfecture

# La grand messe a-t-elle répondu aux revendications ?

Hier, la ministre des Outre-mer devait donner une ultime conférence de presse pour présenter ses propositions de lutte contre la vie chère. Cela s'est finalement déroulé sous la forme d'une grand messe en présence de chefs de service de l'administration, de membres du CESER et d'élus, avec deux interventions précédant celle de la ministre : Cyrille Melchior, président du Département, et Didier Robert, président de la Région.

C'était hier soir qu'Annick Girardin devait présenter le volet le plus attendu de sa série de trois annonces : les mesures contre la vie chère. Le format était inédit. Des chefs de service de l'administration, des membres du CESER, des élus et des journalistes étaient rassemblés dans le salon de la préfecture, au premier étage du bâtiment.

En plus de la ministre, deux autres personnes ont pris la parole. Tout d'abord, Cyrille Melchior, président du Département, a rappelé l'action de sa collectivité dans le domaine social, avec notamment 120.000 familles réunionnaises accompagnées par le Conseil départemental. Il a conclu en affirmant que « les moyens financiers sont largement insuffisants pour relever les défis ».

Pour sa part, Didier Robert, président de la Région, a estimé à plus

d'un milliard d'euros financé par l'État, les collectivités et l'Europe un plan pour lutter contre la vie chère. 370 millions afin de « penser La Réunion comme si nous étions collés à la métropole (...) pour faire sauter le verrou de la distance », c'est-à-dire une « continuité territoriale sur les marchandises ». Cette somme est destinée à subventionner le coût du transport. Il veut aussi lancer un débat sur l'octroi de mer avec les collectivités, 420 millions d'euros destinés majoritairement aux communes sont en jeu. Enfin, il a annoncé le retour à son niveau précédent de la taxe sur les carburants, ce qui représente un manque à gagner de 300 millions d'euros sur trois ans. Le président de Région a aussi dit qu'il s'appliquait le principe de « un homme, un mandat, une fonction » ce qui l'amène à renoncer à son augmentation mensuelle de 6800 euros dont il bénéficiait depuis qu'il était président d'une SPL. Il a aussi promis la création d'un conseil consultatif citoyen dont les membres seront tirés au sort.

La partie la plus attendue du discours de la ministre portait sur la lutte contre la vie chère. Elle a fait part des propositions suivantes : baisse de 10 % du « Panier Lurel » qui coûte aujourd'hui en moyenne 290 euros, création d'un « panier péi » afin de

permettre à une famille de 4 personnes de se payer chaque jour un repas avec des produits fabriqués uniquement à La Réunion, l'ouverture de l'Observatoire des prix et des revenus à 50 personnes là aussi tirées au sort, l'arrivée dans notre île de deux hauts fonctionnaires chargés d'une opération « transparence sur les prix » dans tous les rayons. A cela s'ajoute le retour dans notre île le mois prochain d'Olivier Noblecourt, chargé de veiller à l'application des mesures du « Plan pauvreté » du gouvernement. La ministre a aussi annoncé que les créations d'emploi liées aux nouvelles aides pour les entreprises seront inscrites dans un « compteur emploi » qu'elle souhaite mis en place en février. Dans trois mois, un point sera fait sur les effets de toutes ces mesures.

Il est loin d'être acquis que cette grand messe ait convaincu. Rappelons qu'en 2009, les luttes menées par la population aux côtés des syndicats, de partis politiques et d'associations avaient notamment permis d'obtenir une baisse immédiate d'au moins 20 % sur plus de 200 produits de grande diffusion, une hausse de 150 euros par mois des salaires en dessous de 1,4 SMIC, une forte baisse des prix des carburants et leur gel pendant 6 mois.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433



## Déception et isolement des chefs d'entreprise

**Un profond sentiment de déception et d'isolement s'est emparé hier des chefs d'entreprises : au bout de quatre heures d'attente dans les jardins de la préfecture, annonce leur a été en effet faite que le rendez-vous pourtant prévu avec la ministre a été annulé. Invités à rendre copie de leurs revendications, ils ont purement et simplement refusé.**

« Nous faisons partie de la majorité silencieuse qui ne casse pas, n'érige pas de barrage. Nous, aussi, avons des familles et ployons sous le poids des difficultés financières en raison des charges qui ne cessent de s'alourdir. Nous aussi participons à la vie économique à travers nos entreprises et les emplois que nous créons. Et, malgré tout, on refuse de nous écouter ; Mais que faut-il donc faire pour que notre cri de détresse soit entendu ? » :

C'est en ces termes qu'une chef d'entreprise a résumé hier le sentiment de déception en apprenant que l'audience qui leur avait été fixée ne serait pas honorée. Une question à laquelle un gilet Jaune s'est employé à répondre en ces termes :

« Quand il s'est agi de descendre dans la rue et de nous rejoindre, vous avez refusé en criant votre hostilité à notre égard. Cette situation, vous l'auriez voulue. On n'en serait pas si on était tous groupé, dès le début » !

« Mais, nous ne pouvons tout de même pas nous auto-bloquer en participant à des barrages, en empêchant les familles de circuler, les enfants d'aller à l'école. Nous avons des entreprises à faire tourner, des salariés à payer », s'est justifiée la chef d'entreprise :

« Parce que vous croyez peut-être que nous, nous ne travaillons pas et que nous nous amusons sur les barrages » ? A lancé le gilet jaune.

« Je serais prêt à à 100 % à soutenir vos revendications car elles traduisent un vrai malaise social mais, là où je ne suis pas d'accord, c'est lorsque l'on porte atteinte aux li-

bertés individuelles. Or, toutes vos actions constituent des entraves à ce principe. Mais bon sang, comment pouvez-vous mener des actions qui pénalisent la population tout en disant agir pour son bien ? Non, je me battrais toujours contre quiconque s'en prend à ma liberté sous toutes ses formes, je ne puis vous rejoindre, nous continuerons donc le combat sans vous », a conclu un chef d'entreprise invitant le gilet Jaune à « imaginer d'autres formes d'actions plus symboliques et ne prenant pas la population en otage ». Ce à quoi sa collègue a répondu : « Comme celles, par exemples, tournées vers les institutions, les mairies, les pouvoirs le Conseil régional, le Département, bref, ceux qui détiennent à un niveau ou, à un autre, le pouvoir décisionnel ». « Cette situation, c'est vous qui l'avez créée, un point, c'est tout » a martelé le gilet jaune en tournant les talons, ignorant « l'appel au secours » lancé par un tout jeune chef d'entreprise, abasourdi de se regrouper lui et sa corporation aussi isolée. Le même sentiment prédominait aussi au sein du « Collectif des Entreprises en Détresse »

### Où est la « remise en cause du système » ?

« On devait nous recevoir à 14h, nous patientons ici depuis 13h et à 17 heures passées, on vient nous dire que la ministre ne pourra pas nous recevoir. Mais quel mépris. Ce n'est pas notre conception du dialogue pourtant mis en avant par la représentante de l'État ; Au final, aucun de nos représentant n'a été reçu. Les mesures annoncées ne sont que de la poudre aux yeux ; du saupoudrage. Examinons-les : quelle avancée majeure et concrète y a-t-il eu ? Quelle vraie réforme ? Non, vraiment, aucune remise en cause du système faisant la part belle aux gros et à la justice so-

ciale », s'est indignée Jean-Claude Sautron laissant à Charles Nagou, le président du collectif le soin de rappeler leurs revendications dont :

« L'indemnisation des pertes d'exploitation, l'indemnisation des chefs d'entreprise, des aides pour la reconstitution de la trésorerie des entreprises, le classement en zone catastrophe économique, report des crédits, mise en place de découverts exceptionnels, rencontre avec les différents organismes : URSAFF, CRC, CGSS, Trésor Public, Caisse des congés payés du bâtiment, rencontre avec les élus du conseil régional, départemental, chambres consulaires, association des maires (...)».

« Nous appelons les chefs d'entreprise dans la même situation que nous à nous rejoindre au sein de cette plateforme commune pour se faire entendre dans cette détresse commune. Les annonces faites par le ministre ne vont pas assez loin. Elles ne prennent pas en compte tous les secteurs d'activité, elles ne prennent pas en compte les entreprises individuelles, elles ne résolvent pas les problèmes de trésorerie rencontrés par les entreprises. Un report des charges ne suffit pas. Les caisses sont vides et l'argent ne rentre plus et on ne sait pas quand il rentrera à nouveau », précise la « Plateforme collective des entreprises dans la crise à La Réunion ».

### « Mépris pur et simple »

Le Collectif pensait en effet qu'il allait être reçu en présence de tous ces partenaires pour échanger sur la plateforme revendicative commune à l'occasion de cette audience avortée. D'où le double sentiment de déception. Un sentiment également de mise chez le représentant de l'Association du Collectif 974 représenté par Jean-Noël Hoareau qui lui aussi, après avoir pris son mal en patience a du

rebrousser chemin. L'Association s'affirme comme « forces de propositions en terme de projets novateurs en matière d'énergies renouvelables », ainsi que l'a expliqué son président :

« Je travaille dans le domaine de l'énergie, je préside une association d'emplois verts « Passions d'Isle » ayant pour vocation la mise en place de projets d'emplois verts solidaires et raisonnés, notre collectif a été mis en place au début de cette année et rassemble quelques centaines de sympathisants. Il est en prise avec la réalité sociale et les préoccupations de la population, d'où sa demande d'audience pour exposer ses propositions, cela ne sera pas le cas, nous allons directement les adresser au Chef de l'Etat » a poursuivi Jean-Noel Hoareau en évoquant notamment « le projet Hiero » qu'il a monté et dont il appelle de tous ses vœux la concrétisation à La Réunion.

En apprenant qu'ils ne seraient pas reçus, quelques chefs d'entreprises ont exprimé leur mécontentement. « Au nom du respect de (leur) dignité » tous ont refusé la proposition de remettre leurs revendications aux fins de transmission à la représentante de l'État :

« C'est du mépris pur et simple, nous sommes considérés comme quantité négligeable alors que nous aussi participons à la vie économique et à la cohésion sociale. Mais que faut-il donc faire » ? D'où la question en boucle de cette chef d'entreprise. Ce à quoi un chef d'entreprise clairement identifiée par la représentante de la préfecture l'appelant au calme a répondu :

« Pe tèt fo ni kass, ni briz nou oci ». Un sentiment partagé unanimement hier en fin d'après-midi par l'ensemble de ces représentants du monde économique restés en plan dans la cour... de la préfecture et traduit par Jean-Claude Sautron : « Sé sa la règle ? Fo nou osi fè dézord pou ke zot i pran in kont èk nous ?... »...

**M.M.**

## Port Est

# Annick Girardin et les gilets jaunes : une visite impromptue qui a tourné court



**C'est une visite impromptue, dont l'improvisation a sans doute été organisée et voulue, que la ministre Annick Girardin a rendue ce vendredi matin aux gilets jaunes présents sur l'entrée du Port Est. Mais l'échange a tourné court, butant sur la frustration des manifestants, accumulée depuis des jours et des jours.**

Cette frustration a été avivée notamment par les déceptions des deux précédentes journées de la visite ministérielle. C'est pourquoi Annick Girardin a été exfiltrée rapidement par son service d'ordre, dans une ambiance houleuse, et elle a pris la direction de la sous-préfecture de Saint-Paul. Après son départ, les manifestants ont exprimé leur mécontentement de n'avoir pas été informés par les diverses autorités de cette visite ministérielle au Port Est. Ils ont aussi dénoncé le fait de n'avoir pas reçu de réponses de la ministre aux personnes présentes ayant pu

l'interpeller.

Pour une responsable communiste portoïse, «c'est une méthode qui relève du mépris vis à vis de la population. En effet, la façon dont cela s'est passé à Saint-André, où la ministre n'est pas venue rencontrer les manifestants sur la Cocoteraie, et ensuite au Port en faisant cette visite soi disant surprise montre le peu de considération que l'État a envers le peuple réunionnais».

La militante ajoute : «la ministre nous demande de lui faire confiance mais elle n'agit pas en confiance avec la population. La confiance n'est pas au rendez-vous et il faudra qu'elle prenne véritablement le temps d'écouter et de co-construire avec toutes les forces vives du pays et cela sans exclusion. Donc plus que jamais la lutte doit se poursuivre afin que soit prise en compte la situation réunionnaise tout comme en France où la mobilisation ne faiblit pas».

# Oté

## Zistoir Tizan Grandyab-La Fess an or - troizyèm bouste

Mé zami, garson Grandyab la fini par gingn maryé avèk Tizane la sèr Tizan. Mé kan la fine maryé Garson Grandyab i di konmsa : « Mon épouz ! Mon épouz ! Astèr i fo ou i vien avèk moin, dann mon péi, pars laba néna mon kaz é sé laba mi doi fé mon vi. ». Tizane i di oui, mé Tizan la pèr pou son sèr é li di Ma sèr, m'a vni avèk ou, pars lé pa rar isi dann nout sivilizasyon kréol, lo pli jenn garson i vien viv la kaz son sèr kan èl i maryé. Toulmoun i tonm dakor. Mé garson Grandyab i di i fo li soign Tizan pars lo pti marmaye néna l'égzéma, la gratèl épi sé fout pa koué ankòr.

L'avé inn foi pou inn bone foi, méisyé lo foi, la manz son foi avèk in grinn sèl.

Donk landomin lo maryaz Tizane, Tizan épi garson Grandyab i mète an rout pou alé la kaz lo maryé. Zot i marsh, i marsh, i marsh mèm, pars la kaz lo maryé lé loin vèye pa koman. Kaziman konm Sin-dni ziska Sin-Filip. Zot i ariv laba in domi somenn apré é zot i install dann la kaz garson Grandyab.

Pa sito zot i ariv laba, garson Grandyab I ramass in bouké kolkol, fèye lila, d'ot plantaz ankòr razouté avèk in doz lalkol. Sa in bon soin pou Tizan ! Garson Grandyab I di : "Mi sava bien songn aou é pou gèrir ou va gèrir. Mi pans mèm ou nora lo pli zoli po tout bann garson dann vilaz. Tizan lé kontan, mé in malady li la kouvè si lontann tan, sa I gèri pa tout suit pou toutsuit. Mèm si banna I fé in longan, kaziman in pomade pou songn lo bann boubou, légzéma, é koatéri é koatérai gèri pa konmsa é la gratèl mèm I kontinyé fatig lo pti marmaye plizyèr nuit do suite.

Son kor si tèlman i grate désèrtin l'androi son po d'kor i singn vèye pa koman é li pass mové nuite, avèk tazantan in pti somèye lyèv mé pa pliss. Si tèlman li rèss révèyé alé oir son sèr i dor poin fèrmé, é kosa li antann lo landmain lo zour zot l'ariv dann lo mézon ? Li antann in spèss tanbour apré bate : Boum ! Boum ! Boum ! Boum ! Li kart son zyé épi li oi troi moun-pa lo moun pou vrèman pars sé troidyab. Banna i dans mèm épi zot i vien tate-taté lo sèr Tizan é zot i di :

« Lé gra, la fine gra, la pankor gra, byinto sora gra. Zot i vien koté Tizan mé zot i touch pa li pou vrèman. Zot i di solman : « Néna tro boubou la pa bon pou manz ali ! ». Tizan i konpran l'afèr épi li di dann son kèr : « A bon ! Bonmsa don ! La maryé pou manz mon sèr é moin mèm apré kan mon po sar fine gèri. Sa i marsh ar pa, in késhoz konm sa ! » Solman li fé pa dézord pars sansa tangaz pou li-li fé sanblan li dor mèm.

Kriké ! Kraké ! Kriké méisyé ! Kraké madam !

Landomin garson Grandyab i sava travaye é Tizan i di avèk son sèr : « Ma Sèr, ma sèr, ou la pa maryé avèk in moun ou la, ou la maryé avèk lo fis Grandyab ». Mé son sèr i foute ali in boush tagèl épi kaziman i maltrète ali. Moin lé fine dir azot Tizane lété orgéyèz vèye pa koman... El i di ankòr : « Si ou i kontinyé di sa mi rann kont mon mari épi ou va konète kèl boi li shof ! »

Koton mayi i koul, rosh i flote, l'avé inn foi méisyé lo foi la manz son foi avèk in grinn sèl.

(troizyèm bouste la fini - Samdi k'i vien nou va lir lo katiyèm bouste)

*Justin*